

Métadonnées des indicateurs ODD

(Modèle de métadonnées harmonisées - format version 1.1)

0. Informations sur l'indicateur (SDG_INDICATOR_INFO)

0.a. Objectif (ODD_OBJECTIF)

Objectif 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

0.b. Cible (ODD_CIBLE)

Cible 4.7 : D'ici à 2030, veiller à ce que tous les apprenants acquièrent les connaissances et les compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation au développement et aux modes de vie durables, aux droits de l'homme, à l'égalité des sexes, à la promotion d'une culture de paix et de non-violence, à la citoyenneté mondiale et à l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.

0.c. Indicateur (SDG_INDICATOR)

Indicateur 4.7.1 : Mesure dans laquelle (i) l'éducation à la citoyenneté mondiale et (ii) l'éducation au développement durable sont intégrées dans (a) les politiques nationales d'éducation ; (b) les programmes scolaires ; (c) la formation des enseignants ; et (d) l'évaluation des élèves

Série 0.d. (DESCRIPTION_SDG_SERIES)

SE_GCEDESD_CUR - Mesure dans laquelle l'éducation à la citoyenneté mondiale et l'éducation au développement durable sont intégrées dans les programmes scolaires [4.7.1,12.8.1,13.3.1]

SE_GCEDESD_NEP - Mesure dans laquelle l'éducation à la citoyenneté mondiale et l'éducation au développement durable sont intégrées dans les politiques nationales d'éducation [4.7.1,12.8.1,13.3.1]

SE_GCEDESD_SAS - Mesure dans laquelle l'éducation à la citoyenneté mondiale et l'éducation au développement durable sont intégrées dans l'évaluation des élèves [4.7.1,12.8.1,13.3.1]

SE_GCEDESD_TED - Mesure dans laquelle l'éducation à la citoyenneté mondiale et l'éducation au développement durable sont intégrées dans la formation des enseignants [4.7.1,12.8.1,13.3.1]

0.e. Mise à jour des métadonnées (META_LAST_UPDATE)

23/04/2025

0.f. Indicateurs connexes (INDICATEURS LIÉS AUX ODD)

12.8.1 et 13.3.1

0.g. Organisation(s) internationale(s) responsable(s) de la surveillance mondiale

(SDG_CUSTODIAN_AGENCIES)

Secteur de l'éducation de l'UNESCO, Division de la paix et du développement durable, Section de l'éducation au développement durable (UNESCO-ED/PSD/ESD)

Institut de statistique de l'UNESCO (UNESCO-ISU)

Rapport mondial de suivi sur l'éducation

1. Reporter de données (CONTACT)

1.a. Organisation (ORGANISATION_CONTACT)

Secteur de l'éducation de l'UNESCO, Division de la paix et du développement durable, Section de l'éducation pour le développement durable (UNESCO-ED/PSD/ESD), Institut de statistique de l'UNESCO (UNESCO-ISU) et Rapport mondial de suivi sur l'éducation.

2. Définition, concepts et classifications (IND_DEF_CON_CLASS)

2.a. Définition et concepts (STAT_CONC_DEF)

Définition:

L'indicateur 4.7.1/12.8.1/13.3.1 mesure dans quelle mesure les pays intègrent l'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) et l'éducation au développement durable (EDD) dans leurs systèmes éducatifs. Il s'agit d'un indicateur des caractéristiques de différents aspects des systèmes éducatifs : politiques éducatives, programmes, formation des enseignants et évaluation des élèves, telles que rapportées par les responsables gouvernementaux, idéalement après consultation d'autres ministères, des instituts nationaux des droits de l'homme, du secteur de l'éducation et des organisations de la société civile. Il mesure les intentions des gouvernements et pas nécessairement les mises en œuvre concrètes dans les écoles et les classes.

Pour chacune des quatre composantes de l'indicateur (politiques, programmes, formation des enseignants et évaluation des élèves), un certain nombre de critères sont mesurés, qui sont ensuite combinés pour donner un score unique compris entre zéro et un pour chaque composante. (Voir la section méthodologie pour plus de détails).

L'indicateur et sa méthodologie ont été examinés et approuvés par le Comité de l'UNESCO [Commission des données et des statistiques sur l'éducation \(EDSC\)](#) (anciennement TCG), qui est responsable de l'élaboration et de la maintenance du cadre d'indicateurs thématiques pour le suivi et l'évaluation de l'ODD 4. Le Comité s'intéresse également aux indicateurs liés à l'éducation dans d'autres ODD, notamment les indicateurs mondiaux 12.8.1 et 13.3.1. EDSC est composé de 28 experts représentatifs des régions des États membres de l'UNESCO (nommés par les groupes géographiques respectifs de l'UNESCO), conformément à la version révisée des [Termes de référence](#) (novembre 2023), ainsi que des partenaires internationaux et régionaux et de la société civile. L'[Institut de statistique de l'UNESCO](#) agit en tant que Secrétariat.

Concepts:

L'Éducation à la Citoyenneté Mondiale (ECM) et l'Éducation au Développement Durable (EDD) favorisent le respect de tous, développent un sentiment d'appartenance à une humanité commune, encouragent la responsabilité envers une planète partagée et aident les apprenants à devenir des citoyens du monde responsables et actifs, contribuant activement à un monde plus pacifique, tolérant, inclusif, sûr et durable. Elles visent à donner aux apprenants de tous âges les moyens d'aborder et de résoudre les défis locaux et mondiaux, et de prendre des décisions et des actions éclairées pour l'intégrité environnementale, la viabilité économique et une société juste pour les générations présentes et futures, dans le respect de la diversité culturelle.

2.b. Unité de mesure (UNITÉ_DE_MESURE)

Pour l'Indice de l'enquête (entre 0,000 et 1,000).

Pour l'indice de l'éducation verte des programmes scolaires (entre 0 et 100).

Pour les rapports sur l'échelle harmonisée, des valeurs de plage de 0 à 100 seront utilisées.

2.c. Classifications (CLASS_SYSTEM)

Non applicable

3. Type de source de données et méthode de collecte de données

(SRC_TYPE_COLL_METHOD)

3.a. Sources de données (TYPE_SOURCE)

Enquête

Pour la période 2017-2020, réponses au rapport quadriennal des États membres de l'UNESCO sur la mise en œuvre de la Convention de 1974 [Recommandation concernant l'éducation pour la compréhension internationale, la coopération et la paix et éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales](#). La dernière série de rapports a eu lieu en 2020-21. Les résultats ont été publiés dans la base de données mondiale des indicateurs des ODD en juillet et septembre 2021. En novembre 2023, la Recommandation de 1974 a été remplacée par la Recommandation de 2023 sur l'éducation pour la paix, les droits de l'homme et le développement durable. Le premier rapport sur la nouvelle Recommandation aura lieu en 2026-2027 et couvrira la période 2024-2026. Il constituera une source de données pour l'indicateur mondial. En 2024, l'UNESCO envisage de mener une courte enquête ponctuelle afin de recueillir des données pour l'indicateur mondial sur la période 2021-2023. (Voir la section « Méthodologie » pour plus de détails sur les questions posées).

Éducation verte

Afin de mesurer le degré d'intégration des contenus verts dans les programmes officiels de l'enseignement primaire et secondaire (premier cycle), deux types de documents ont été analysés pour établir le score de l'indicateur d'éducation verte des programmes (IEV) d'un pays: 1) **les cadres pédagogiques nationaux** et 2) **les programmes des matières** scientifiques et sociales enseignées en 3e, 6e et 9e années. Les termes « curriculum » ou « syllabus » doivent être distingués ici des termes connexes tels que « manuel scolaire », « plan de cours » et « guides pédagogiques ». Une base de données de plus de 1 700 documents curriculaires a été compilée pour la publication des données de 2025.

Cadres pédagogiques nationaux (CPN)

Les CPN sont définis comme des documents de politique au niveau national qui donnent un aperçu des objectifs et des priorités éducatives d'un pays et établissent les paramètres clés du programme officiel prévu par le pays. Les CPN sont rédigés et approuvés par le ministère de l'Éducation compétent ou un autre organisme officiellement désigné. Un CPN complet: 1) définit les objectifs du programme à différentes étapes de la scolarité; 2) explique la philosophie éducative qui sous-tend le programme et les approches de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation qui s'alignent sur cette philosophie; 3) décrit les structures curriculaires; 4) attribue des noms aux matières/domaines d'apprentissage; 5) alloue du temps à chaque matière (ou groupe de matières) dans chaque niveau scolaire (ou ensemble de notes); 6) fournit des lignes directrices aux concepteurs de programmes, aux formateurs d'enseignants et aux rédacteurs de manuels scolaires; 7) prescrit les normes curriculaires et les mécanismes d'inspection et de suivi; et 8) fait référence aux évaluations des apprentissages à réaliser (UNESCO-IBE, 2017a; UNESCO-IBE, 2017b).

Pour être considéré comme un CPN aux fins du IEV, le document doit:

- Être rédigé par le ministère de l'Éducation ou un autre organisme officiel désigné.
- Couvrir les niveaux primaire, secondaire inférieur ou secondaire supérieur de l'éducation formelle (catégories 1, 2 et 3 selon la Classification internationale type de l'éducation ou CITE).¹
- Avoir un titre ou une introduction qui décrit le document comme un cadre pédagogique national.
- Inclure du contenu qui correspond aux sections décrites dans les définitions de document ci-dessus.

¹Voir <https://uis.unesco.org/fr/topic/classification-internationale-type-education-iscled>

Dans les cas où aucun CPN répondant aux critères ci-dessus n'a été identifié, d'autres documents au contenu similaire ont été pris en compte. Par exemple:

- L'introduction ou la partie préliminaire d'un ou plusieurs documents spécifiant le contenu des programmes d'études des matières, de manière similaire à un CPN.
- Lois ou règlements adoptés par des organes législatifs ou exécutifs qui précisent les structures et le contenu des programmes d'un système éducatif national sur le modèle d'un CPN.
- Sites Web officiels des gouvernements nationaux ou des unités politiques infranationales qui se présentent de manière similaire à un CPN.

Programmes des matières

Les programmes d'études ou syllabus sont définis comme des documents spécifiques à une matière et à un niveau scolaire, comprenant la plupart, voire la totalité, des informations suivantes : 1) une justification générale de l'enseignement de la matière ; 2) les objectifs et les résultats d'apprentissage visés ; 3) des domaines de contenu clairement définis (sujets et thèmes) à inclure dans l'enseignement de chaque matière ; et 4) idéalement, un emploi du temps hebdomadaire, mensuel ou annuel allouant du temps d'enseignement à chaque sujet/matière, des considérations pédagogiques et, éventuellement, des directives d'évaluation. Le nom donné à ces documents varie selon la langue – par exemple, « programme » (français), « Lehrplan » (allemand), « programma » (italien), « plan de estudios » (espagnol) et « almanhaj » (arabe) – et peut avoir des connotations légèrement différentes. Il n'existe pas de lignes directrices internationales pour les programmes d'études par matière, en partie parce qu'elles reflètent les traditions nationales en matière d'élaboration et de mise en œuvre du programme officiel, le degré d'autonomie des enseignants et des établissements, et les modes de formation initiale et continue des enseignants.

Les programmes d'études par matière ont été inclus pour les matières de deux grands domaines de connaissances : les sciences et les sciences sociales. Des programmes pour un maximum de quatre matières dans chaque domaine de connaissances (donc jusqu'à huit matières au total) ont été inclus à chaque niveau scolaire (3e, 6e et 9e) dans chaque pays ou juridiction infranationale. Le tableau 1 répertorie les matières typiques trouvées dans chaque domaine de connaissances à l'échelle internationale. De nombreux pays organisent l'enseignement dans une seule matière générale de sciences et/ou de sciences sociales (plus courante en 3e et 6e années), plutôt que dans de nombreuses matières spécialisées (plus courantes en 9e année). Certains pays enseignent des matières interdisciplinaires telles que l'éducation à l'environnement (EE) ou l'éducation au développement durable (EDD) ou des matières hybrides spéciales qui combinent des contenus scientifiques et de sciences sociales. Ces matières interdisciplinaires ou hybrides ont été incluses parmi les huit matières maximum par niveau scolaire.

Tableau 1 : Liste des matières scientifiques, sociales et EE/EDD typiques incluses dans les calculs de l'IEV

Matières scientifiques	Matières de sciences sociales	Matières EE/EDD
<ul style="list-style-type: none"> ● Sciences générales ● Sciences appliquées / Technologie ● Sciences de la Terre ● Sciences de la vie ● Sciences physiques 	<ul style="list-style-type: none"> ● Sciences sociales générales ● Géographie ● Histoire ● Éducation civique/Citoyenneté ● Économie ● Religieux, moral et philosophique ● Études culturelles et artistiques 	<ul style="list-style-type: none"> ● Éducation environnementale ● Éducation à l'environnement / Éducation au développement durable ● Éducation environnementale et de plein air ● Durabilité

Note Le nombre de matières scientifiques n'a jamais dépassé quatre dans aucun pays ; toutes les matières scientifiques ont donc été collectées pour les pays inclus dans l'échantillon. Tous les programmes scolaires liés à l'EE ou à l'EDD ont également été collectés. Au total, 17 pays disposaient de programmes scolaires spécifiques à l'EE/EDD.

Mots-clés verts

Un ensemble de 13 mots-clés verts a été défini en relation avec quatre thèmes : l'environnement, la durabilité, le changement climatique et la biodiversité (voir tableau 2).

Tableau 2 : Liste des mots-clés verts utilisés dans l'analyse

Thèmes	Mots-clés		Nombre total de mots-clés
Environnement et durabilité	<ul style="list-style-type: none"> ● environnemental* ● durabilité 	<ul style="list-style-type: none"> ● éducation verte ● « développement durable » 	4
Changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> ● « changement climatique » ● « réchauffement climatique » ● « gaz à effet de serre* » 	<ul style="list-style-type: none"> ● « justice climatique » ● « énergie renouvelable » 	5
Biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> ● biodiversité ● écosystème* 	<ul style="list-style-type: none"> ● extinction* ● espèces envahissantes 	4
Total			13

Tous les mots-clés ont été traduits en 40 langues, puis validés par des experts linguistiques. Les recherches par mots-clés sont effectuées à l'aide d'une application Python sur mesure.

3.b. Méthode de collecte des données (COLL_METHOD)

Enquête

Les réponses sont soumises par les gouvernements nationaux, généralement par des fonctionnaires des ministères de l'Éducation. Il est demandé aux répondants de consulter largement les autres ministères, les instituts nationaux des droits de l'homme, le secteur de l'éducation et les organisations de la société civile pour compiler leurs réponses. Il leur est également demandé de fournir des justificatifs sous forme de documents ou de liens (par exemple, vers des politiques ou des lois éducatives, des programmes scolaires, etc.), qui seront rendus publics sur le site Web de l'UNESCO [Observatoire du droit à l'éducation](#).

Éducation verte

Cadres pédagogiques nationaux

Les documents du CPN sont identifiés en consultant les sites Web des ministères de l'Éducation, ainsi que les bases de données telles que Planipolis de l'IIEP de l'UNESCO, l'Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO (IIEP), Siteal, l'Étude comparative et explicative régionale de l'UNESCO (ERCE), Eurydice, les Perspectives des politiques de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et la Recherche sur les médias éducatifs (Edumeres), ainsi qu'en consultant des experts nationaux.

Programmes des matières

Les programmes d'études par matière sont inclus pour les matières de deux grands domaines de connaissances : les sciences et les sciences sociales. Des programmes pour un maximum de quatre matières dans chaque domaine de connaissances (soit jusqu'à huit matières au total) sont inclus à chaque niveau scolaire (3e, 6e et 9e) dans chaque pays ou juridiction infranationale. Le tableau 1 ci-dessus répertorie les matières typiques trouvées dans chaque domaine de connaissances à l'échelle internationale. De nombreux pays organisent l'enseignement dans une seule matière générale de sciences et/ou de sciences sociales (plus courante en 3e et 6e années), plutôt que dans de nombreuses matières spécialisées (plus courantes en 9e année). Certains pays

enseignement des matières interdisciplinaires sur l'éducation à l'environnement (EE) ou l'éducation au développement durable (EDD), ou des matières hybrides spéciales qui combinent des contenus scientifiques et de sciences sociales. Ces matières interdisciplinaires ou hybrides sont incluses parmi les huit matières maximum par niveau scolaire.

Les documents relatifs aux programmes scolaires sont identifiés à partir de diverses sources, notamment par une consultation manuelle des sites web des ministères de l'Éducation et des archives d'études récentes sur les programmes scolaires. Les commissions nationales pour l'UNESCO ont également fourni des programmes scolaires à la demande du Bureau international d'éducation de l'UNESCO et du siège de l'UNESCO. Lorsque ces méthodes ne permettent pas d'obtenir les programmes scolaires pertinents, des documents complémentaires sont collectés en consultation avec des experts nationaux de l'éducation.

3.c. Calendrier de collecte des données (FREQ_COLL)

Enquête

Le cycle 2020-21 (2017-2020) s'est achevé en avril 2020. Le prochain cycle est prévu en 2024 (2021-2023). Les données pour la période 2024-2026 devraient être collectées en 2026-2027, lors du premier rapport sur la Recommandation de 2023 relative à l'éducation pour la paix, aux droits de l'homme et au développement durable.

Éducation verte

La collecte de données devrait être annuelle. La collecte des données de 2025 a été réalisée entre 2023 et 2024.

3.d. Calendrier de publication des données (REL_CAL_POLICY)

Enquête

T2 et T3 de 2021 (pour le cycle de soumission de données 2020-21). 2025 (pour le cycle de soumission de données 2024).

Éducation verte

2025 (pour les données 2023-24).

3.e. Fournisseurs de données (SOURCE_DE_DONNÉES)

Enquête

Les demandes de rapports sont soumises aux ministres chargés des relations avec l'UNESCO, généralement les ministres de l'Éducation. Les rapports sont généralement rédigés par des fonctionnaires des ministères de l'Éducation. Les pays sont invités à mener de larges consultations avant de soumettre leurs rapports. À cette fin, les demandes de rapports sont également transmises en copie aux ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH).

Éducation verte

Les données ont été fournies par la Section EDD de l'UNESCO et le Projet de suivi et d'évaluation de la communication et de l'éducation sur le climat (MECCE).

3.f. Compilateurs de données (COMPILING_ORG)

Enquête

Sections de l'UNESCO pour l'éducation au développement durable et l'éducation à la citoyenneté mondiale et à la paix.

Éducation verte

Rapport mondial de suivi sur l'éducation et projet de suivi et d'évaluation de la communication et de l'éducation sur le climat (MECCE).

3.g. Mandat institutionnel (INST_MANDAT)

Enquête

En 1974, les États membres de l'UNESCO ont adopté la Recommandation sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales, qui reprend de nombreux objectifs des cibles 4.7, 12.8 et 13.3 des ODD. Tous les quatre ans, les pays rendent compte de la mise en œuvre de la Recommandation. Ce mécanisme formel bien établi constitue la source de données pour les indicateurs 4.7.1/12.8.1/13.3.1. Le septième cycle de rapports quadriennaux a eu lieu en 2020-2021.

Éducation verte

Lors du Sommet des Nations Unies sur la transformation de l'éducation (16-19 novembre 2022), qui visait à mobiliser des solutions pour accélérer les efforts nationaux et internationaux en vue d'atteindre l'ODD 4, les participants ont convenu de sept initiatives mondiales, dont l'une est « Verdir l'éducation : préparer chaque apprenant au climat ». L'UNESCO a créé le Partenariat pour l'éducation verte en 2022, qui a donné la priorité à l'éducation verte des écoles, des programmes scolaires, de la formation des enseignants, des capacités des systèmes et des communautés. En décembre 2022, le Comité directeur de haut niveau de l'ODD 4 s'est réuni à Paris et a décidé « d'ajouter des indicateurs pour... l'éducation verte de l'éducation et a demandé à son Comité technique des données et du suivi... d'élaborer une méthodologie pour ces indicateurs... ». Le Comité directeur a également mandaté l'ISU et le Rapport GEM pour élaborer des indicateurs de référence sur l'éducation verte de l'éducation.

4. Autres considérations méthodologiques (AUTRE_MÉTHODE)

4.a. Justification (RAISONNEMENT)

Afin d'atteindre les cibles 4.7, 12.8 et 13.3 des ODD, les gouvernements doivent veiller à ce que l'EDD et l'ECM, ainsi que leurs sous-thèmes, soient pleinement intégrés à tous les aspects de leurs systèmes éducatifs. Les élèves n'atteindront pas les résultats d'apprentissage souhaités si l'éducation au développement durable (EDD) et l'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) ne sont pas identifiées comme des priorités dans les politiques ou les lois éducatives, si les programmes scolaires n'intègrent pas spécifiquement les thèmes et sous-thèmes de l'EDD et de l'ECM, et si les enseignants ne sont pas formés pour enseigner ces matières dans l'ensemble du programme.

Cet indicateur vise à évaluer simplement si les infrastructures de base existent pour permettre aux pays de dispenser une EDD et une ECM de qualité aux apprenants, afin de garantir à leurs populations une information adéquate sur le développement durable et des modes de vie en harmonie avec la nature. Des politiques éducatives, des programmes scolaires, une formation des enseignants et des évaluations des élèves adaptés sont des aspects clés de l'engagement et des efforts nationaux pour mettre en œuvre efficacement l'EDD et offrir un environnement d'apprentissage propice.

Enquête

Chaque composante de l'indicateur est évaluée sur une échelle de zéro à un. Plus la valeur est proche de un, plus l'EDD et l'ECM y sont intégrées. En présentant les résultats séparément pour chaque composante, les gouvernements pourront identifier les domaines dans lesquels des efforts supplémentaires sont nécessaires.

Éducation verte

L'éducation verte lié à l'environnement, au développement durable, au changement climatique et à la biodiversité (indicateur ODD 13.3.1) est pris en compte dans la composante « Programmes scolaires » de

l'indicateur. La mesure de l'éducation verte suit une méthode de calcul spécifique et est présentée séparément. L'objectif est d'évaluer dans quelle mesure le contenu vert (lié à l'environnement, au développement durable, au climat et à la biodiversité) est priorisé et intégré dans les cadres politiques nationaux des programmes scolaires et dans les programmes de sciences et de sciences sociales (syllabus) des CE2, CM2 et 3e.

4.b. Commentaires et limites (REC_USE_LIM)

Enquête

Cet indicateur repose sur les déclarations des responsables gouvernementaux. Cependant, les pays sont invités à fournir des éléments probants sous forme de documents ou de liens (par exemple, politiques ou lois éducatives, programmes scolaires, etc.) pour étayer leurs réponses. De plus, l'UNESCO compare les réponses avec les informations disponibles auprès d'autres sources et, le cas échéant, interroge les répondants nationaux. À la fin du cycle de rapport, les réponses des pays et les documents justificatifs seront rendus publics.

Éducation verte

L'indicateur de l'éducation verte analyse le contenu des politiques et des programmes officiels sur des thèmes liés au développement durable, à l'environnement, au changement climatique et à la biodiversité afin de déterminer dans quelle mesure le contenu vert pertinent est privilégié. Étant basé sur le nombre de mots-clés, il ne rend pas compte de leur utilisation.

4.c. Méthode de calcul (DATA_COMP)

Enquête

Les informations recueillies à l'aide du questionnaire de suivi de la mise en œuvre par les États membres de l'UNESCO de la Recommandation de 1974 sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales et, à partir de 2026, de la Recommandation de 2023 sur l'éducation pour la paix, les droits de l'homme et le développement durable sont utilisées pour la construction de l'indicateur mondial. Pour chacune des quatre composantes de l'indicateur (politiques, programmes, formation des enseignants et évaluation des élèves), un certain nombre de critères sont mesurés, puis combinés pour donner un score unique compris entre zéro et un pour chaque composante. Seules les informations relatives à l'enseignement primaire et secondaire sont utilisées pour le calcul de l'indicateur 4.7.1/12.8.1/13.3.1.

(a) Lois et politiques

Les questions suivantes sont utilisées pour calculer la composante politique de l'indicateur :

A2. Veuillez indiquer quels thèmes de l'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) et de l'éducation au développement durable (EDD) sont couverts par les lois, législations ou cadres juridiques nationaux ou infranationaux sur l'éducation.

Il existe huit thèmes de l'ECM/EDD (diversité culturelle et tolérance, égalité des sexes, droits de l'homme, paix et non-violence, changement climatique, durabilité environnementale, survie et bien-être humains, et consommation et production durables) et deux niveaux de gouvernement (national et infranational) = 16 réponses.

Les catégories de réponse sont : « non » = 0, « oui » = 1, « inconnu » (qui est considéré comme nul) et « sans objet » (qui est ignoré). Les espaces vides sont également considérés comme des zéros.

Si plus de la moitié des réponses sont inconnues ou vides, le score de la question n'est pas calculé.

Veuillez noter que « sans objet » est utilisé lorsqu'un seul niveau de gouvernement est responsable de l'éducation.

Score de la question = moyenne simple des scores 0 et 1, excluant les réponses non applicables (c'est-à-dire que si huit des 16 réponses sont « non applicables », la somme des scores 0 et 1 est divisée par 8 pour obtenir la moyenne et non par 16).

A4. Veuillez indiquer quels thèmes de l'ECM et de l'EDD sont couverts par les politiques, cadres ou objectifs stratégiques nationaux ou infranationaux en matière d'éducation.

Il y a huit thèmes GCED/EDD (diversité culturelle et tolérance, égalité des sexes, droits de l'homme, paix et non-violence, changement climatique, durabilité environnementale, survie et bien-être humains, et consommation et production durables) = 8 réponses.

Les catégories de réponse sont non = 0, oui = 1 et inconnu (traité comme zéro). Les espaces vides sont également traités comme des zéros.

Si plus de la moitié des réponses sont inconnues ou vides, le score de la question n'est pas calculé.

Score de la question = moyenne simple des scores 0 et 1.

A5. Veuillez indiquer si les politiques, cadres ou objectifs stratégiques nationaux ou infranationaux en matière d'éducation prévoient un mandat pour intégrer l'ECM et l'EDD.

Il existe deux niveaux de gouvernement (national, infranational) et cinq domaines d'intégration (programmes d'études, objectifs d'apprentissage, manuels scolaires, formation des enseignants et évaluation des élèves) = 10 réponses.

Les catégories de réponse sont : non = 0, oui = 1, inconnu (considéré comme nul) et non applicable, qui est ignoré. Les espaces vides sont également considérés comme des zéros.

Si plus de la moitié des réponses, à l'exclusion des réponses non applicables, sont inconnues ou vides, le score de la question n'est pas calculé.

Veuillez noter que « sans objet » est utilisé lorsqu'un seul niveau de gouvernement est responsable de l'éducation.

Score de la question = moyenne simple des scores 0 et 1, excluant les réponses non applicables (c'est-à-dire que si cinq des 10 réponses sont « non applicables », la somme des scores 0 et 1 est divisée par 5 pour obtenir la moyenne et non par 10).

E1a. Sur la base de vos réponses aux questions de la section précédente (lois et politiques), veuillez indiquer dans quelle mesure l'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) et l'éducation au développement durable (EDD) sont intégrées. 2 dans les lois et politiques éducatives de votre pays.

Il y a deux niveaux de gouvernement (national, infranational) = 2 réponses.

Les catégories de réponse sont : « Pas du tout » (0), « Partiellement » (1), « Extensivement » (2), « Inconnu » (considéré comme nul) et « Non applicable », qui est ignoré. Les espaces vides sont également considérés comme des zéros.

Si plus de la moitié des réponses, à l'exclusion des réponses non applicables, sont inconnues ou vides, le score de la question n'est pas calculé.

Veuillez noter que « sans objet » est utilisé lorsqu'un seul niveau de gouvernement est responsable de l'éducation.

Score de la question = la moitié de la moyenne simple des scores 0, 1 et 2, excluant les réponses « sans objet » (c'est-à-dire que si l'une des deux réponses est « sans objet », la somme des scores 0, 1 et 2 est divisée par 2 pour obtenir la moitié de la moyenne, et non par 4). Le score est égal à la moitié de la moyenne afin de s'assurer qu'il se situe entre 0 et 1, comme c'est le cas pour les trois autres questions de cette section.

²L'ECM et l'EDD sont intégrées si elles ou leurs thèmes et sous-thèmes sont mentionnés explicitement dans les documents pertinents et sont censés être mis en œuvre par les autorités compétentes (par exemple, les ministères, les autorités éducatives régionales ou locales), les établissements d'enseignement (par exemple, les écoles, les collèges et les universités) et/ou les professionnels de l'éducation (par exemple, les enseignants et les chargés de cours), selon le cas.

Score de la composante politique = moyenne simple des scores des questions A2, A4, A5 et E1a. Lorsqu'il n'a pas été possible de calculer le score d'une question en raison d'un nombre trop élevé de réponses inconnues ou vides, le score de la composante n'est pas calculé et est indiqué comme non disponible.

(b) Programmes d'études

Les questions suivantes sont utilisées pour calculer la composante curriculaire de l'indicateur :

B2. Veuillez indiquer quels thèmes d'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) et d'éducation au développement durable (EDD) sont enseignés dans le cadre du programme.

Il y a huit thèmes GCED/EDD (diversité culturelle et tolérance, égalité des sexes, droits de l'homme, paix et non-violence, changement climatique, durabilité environnementale, survie et bien-être humains, et consommation et production durables) = 8 réponses.

Les catégories de réponse sont « non » (0), « oui » (1) et « inconnu », qui est considéré comme nul. Les blancs sont également considérés comme nuls.

Si plus de la moitié des réponses sont inconnues ou vides, le score de la question n'est pas calculé.

Score de la question = moyenne simple des scores 0 et 1.

B3. Veuillez indiquer dans quelles matières ou domaines d'études l'ECM et l'EDD sont enseignées dans l'enseignement primaire et secondaire.

Il existe huit thèmes GCED/EDD (diversité culturelle et tolérance, égalité des sexes, droits de l'homme, paix et non-violence, changement climatique, durabilité environnementale, survie et bien-être humains, et consommation et production durables) et douze matières dans lesquelles ils peuvent être enseignés (arts ; éducation civique, éducation civile ou à la citoyenneté ; éthique/études morales ; géographie ; santé, éducation physique et sports ; histoire ; langues ; mathématiques ; éducation religieuse ; sciences ; études sociales et études intégrées) = 96 réponses.

Les catégories de réponse sont « non » (0), « oui » (1) et « inconnu », qui est considéré comme nul. Les blancs sont également considérés comme nuls.

Si plus de la moitié des réponses sont inconnues ou vides, le score de la question n'est pas calculé.

Veuillez noter que les réponses à la question « Autres sujets, veuillez préciser » sont ignorées. Le cas échéant, lors du contrôle qualité, les réponses de cette catégorie peuvent être recodées dans l'une des 12 autres sujets.

Score de la question = moyenne simple des scores 0 et 1.

B4. Veuillez indiquer les approches utilisées pour enseigner l'ECM et l'EDD dans l'enseignement primaire et secondaire.

Il existe quatre approches pédagogiques (ECM/EDD en tant que matières distinctes, interdisciplinaire, intégrée, école entière) = 4 réponses

Les catégories de réponse sont « non » (0), « oui » (1) et « inconnu », qui est considéré comme nul. Les blancs sont également considérés comme nuls.

Si plus de la moitié des réponses sont inconnues ou vides, le score de la question n'est pas calculé.

Score de la question = moyenne simple des scores 0 et 1.

E1b. D'après vos réponses aux questions de la section précédente (programmes scolaires), veuillez indiquer dans quelle mesure l'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) et l'éducation au développement durable (EDD) sont intégrées.³ dans les programmes scolaires de votre pays.

Il y a deux niveaux de gouvernement (national, infranational) = 2 réponses.

Les catégories de réponse sont : « Pas du tout » (0), « Partiellement » (1), « Extensivement » (2), « Inconnu » (considéré comme nul) et « Non applicable », qui est ignoré. Les espaces vides sont également considérés comme des zéros.

Si plus de la moitié des réponses excluant « sans objet » sont inconnues ou vides, le score de la question n'est pas calculé.

Veuillez noter que « sans objet » est utilisé lorsqu'un seul niveau de gouvernement est responsable de l'éducation.

Score de la question = la moitié de la moyenne simple des scores 0, 1 et 2, excluant « sans objet » (c'est-à-dire que si l'une des deux réponses est « sans objet », la somme des scores 0, 1 et 2 est divisée par 2 pour obtenir la moitié de la moyenne, et non par 4). Le score est égal à la moitié de la moyenne afin de s'assurer qu'il se situe entre 0 et 1, comme c'est le cas pour les trois autres questions de cette section.

Score de la composante du programme = moyenne simple des scores des questions B2, B3, B4 et E1b. Lorsqu'il n'a pas été possible de calculer le score d'une question en raison d'un nombre trop élevé de réponses inconnues ou vides, le score de la composante n'est pas calculé et est indiqué comme non disponible.

(c) **Formation des enseignants**

Les questions suivantes sont utilisées pour calculer la composante formation des enseignants de l'indicateur :

C2. Veuillez indiquer si les enseignants, les formateurs et les éducateurs sont formés pour enseigner l'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) et l'éducation au développement durable (EDD) au cours de la formation initiale ou préalable et/ou par le biais du développement professionnel continu.

Il existe deux types de formation (formation initiale/pré-service et formation professionnelle continue) et deux types d'enseignants (de matières sélectionnées dans lesquelles l'EDD/ECM est généralement enseignée, et d'autres matières) = 4 réponses.

Les catégories de réponse sont « non » (0), « oui » (1) et « inconnu », qui est considéré comme nul. Les blancs sont également considérés comme nuls.

Si plus de la moitié des réponses sont inconnues ou vides, le score de la question n'est pas calculé.

Score de la question = moyenne simple des scores 0 et 1.

C3. Veuillez indiquer sur quels thèmes de l'ECM et de l'EDD une formation initiale ou continue est disponible pour les enseignants, les formateurs et les éducateurs.

Il y a huit thèmes GCED/EDD (diversité culturelle et tolérance, égalité des sexes, droits de l'homme, paix et non-violence, changement climatique, durabilité environnementale, survie et bien-être humains, et consommation et production durables) = 8 réponses.

Les catégories de réponse sont « non » (0), « oui » (1) et « inconnu », qui est considéré comme nul. Les blancs sont également considérés comme nuls.

Si plus de la moitié des réponses sont inconnues ou vides, le score de la question n'est pas calculé.

³L'ECM et l'EDD sont intégrées si elles ou leurs thèmes et sous-thèmes sont mentionnés explicitement dans les documents pertinents et sont censés être mis en œuvre par les autorités compétentes (par exemple, les ministères, les autorités éducatives régionales ou locales), les établissements d'enseignement (par exemple, les écoles, les collèges et les universités) et/ou les professionnels de l'éducation (par exemple, les enseignants et les chargés de cours), selon le cas.

Score de la question = moyenne simple des scores 0 et 1.

C4. Veuillez indiquer si les enseignants, les formateurs et les éducateurs sont formés pour enseigner les dimensions suivantes de l'apprentissage dans l'ECM et l'EDD.

Il y a quatre dimensions d'apprentissage (connaissances, compétences, valeurs et attitudes/comportements) = 4 réponses.

Les catégories de réponse sont « non » (0), « oui » (1) et « inconnu », qui est considéré comme nul. Les blancs sont également considérés comme nuls.

Si plus de la moitié des réponses sont inconnues ou vides, le score de la question n'est pas calculé.

Score de la question = moyenne simple des scores 0 et 1.

C5. Veuillez indiquer si les enseignants, formateurs et éducateurs sont formés à l'utilisation des approches suivantes pour enseigner l'éducation à la citoyenneté mondiale et l'éducation au développement durable dans l'enseignement primaire et secondaire.

Il existe quatre approches pédagogiques (ECM/EDD en tant que matières distinctes, interdisciplinaire, intégrée, école entière) = 4 réponses.

Les catégories de réponse sont « non » (0), « oui » (1) et « inconnu », qui est considéré comme nul. Les blancs sont également considérés comme nuls.

Si plus de la moitié des réponses sont inconnues ou vides, le score de la question n'est pas calculé.

Score de la question = moyenne simple des scores 0 et 1.

E1c. Sur la base de vos réponses aux questions de la section précédente (Formation des enseignants), veuillez indiquer dans quelle mesure l'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) et l'éducation au développement durable (EDD) sont intégrées.⁴ dans la formation des enseignants dans votre pays.

Il y a deux niveaux de gouvernement (national, infranational) = 2 réponses.

Les catégories de réponse sont : « Pas du tout » (0), « Partiellement » (1), « Extensivement » (2), « Inconnu » (considéré comme nul) et « Non applicable » (ignoré). Les espaces vides sont également considérés comme des zéros.

Si plus de la moitié des réponses excluant « sans objet » sont inconnues ou vides, le score de la question n'est pas calculé.

Veuillez noter que « sans objet » est utilisé lorsqu'un seul niveau de gouvernement est responsable de l'éducation.

Score de la question = la moitié de la moyenne simple des scores 0, 1 et 2, excluant « sans objet » (c'est-à-dire que si l'une des deux réponses est « sans objet », la somme des scores 0, 1 et 2 est divisée par 2 pour obtenir la moitié de la moyenne, et non par 4). Le score est égal à la moitié de la moyenne afin de s'assurer qu'il se situe entre 0 et 1, comme c'est le cas pour les trois autres questions de cette section.

Score de la composante formation des enseignants = moyenne simple des scores des questions C2, C3, C4, C5 et E1c. Lorsque le score d'une question n'a pas pu être calculé en raison d'un nombre trop élevé de réponses inconnues ou vides, il n'est pas calculé et est indiqué comme non disponible.

(d) Évaluation des étudiants

⁴L'ECM et l'EDD sont intégrées si elles ou leurs thèmes et sous-thèmes sont mentionnés explicitement dans les documents pertinents et sont censés être mis en œuvre par les autorités compétentes (par exemple, les ministères, les autorités éducatives régionales ou locales), les établissements d'enseignement (par exemple, les écoles, les collèges et les universités) et/ou les professionnels de l'éducation (par exemple, les enseignants et les chargés de cours), selon le cas.

Les questions suivantes sont utilisées pour calculer la composante d'évaluation des étudiants de l'indicateur :

D2. Veuillez indiquer si les thèmes de l'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) et de l'éducation au développement durable (EDD) ci-dessous sont généralement inclus dans les évaluations ou les examens des étudiants.

Il y a huit thèmes GCED/EDD (diversité culturelle et tolérance, égalité des sexes, droits de l'homme, paix et non-violence, changement climatique, durabilité environnementale, survie et bien-être humains, et consommation et production durables) = 8 réponses.

Les catégories de réponse sont « non » (0), « oui » (1) et « inconnu », qui est considéré comme nul. Les blancs sont également considérés comme nuls.

Si plus de la moitié des réponses sont inconnues ou vides, le score de la question n'est pas calculé.

Score de la question = moyenne simple des scores 0 et 1.

D3. Veuillez indiquer lesquelles des dimensions de l'apprentissage en éducation à la citoyenneté mondiale et en éducation au développement durable (ECM) ci-dessous sont généralement incluses dans les évaluations ou les examens des élèves.

Il y a quatre dimensions d'apprentissage (connaissances, compétences, valeurs et attitudes/comportements) = 4 réponses.

Les catégories de réponse sont « non » (0), « oui » (1) et « inconnu », qui est considéré comme nul. Les blancs sont également considérés comme nuls.

Si plus de la moitié des réponses sont inconnues ou vides, le score de la question n'est pas calculé.

Score de la question = moyenne simple des scores 0 et 1.

E1d. D'après vos réponses aux questions de la section précédente (évaluation des élèves), veuillez indiquer dans quelle mesure l'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) et l'éducation au développement durable (EDD) sont intégrées. 5 dans l'évaluation des étudiants dans votre pays.

Il y a deux niveaux de gouvernement (national, infranational) = 2 réponses.

Les catégories de réponse sont : « Pas du tout » (0), « Partiellement » (1), « Extensivement » (2), « Inconnu » (considéré comme nul) et « Non applicable », qui est ignoré. Les espaces vides sont également considérés comme des zéros.

Si plus de la moitié des réponses excluant « sans objet » sont inconnues ou vides, le score de la question n'est pas calculé.

Veuillez noter que « sans objet » est utilisé lorsqu'un seul niveau de gouvernement est responsable de l'éducation.

Score de la question = la moitié de la moyenne simple des scores 0, 1 et 2, excluant « sans objet » (c'est-à-dire que si l'une des deux réponses est « sans objet », la somme des scores 0, 1 et 2 est divisée par 2 pour obtenir la moitié de la moyenne, et non par 4). Le score est égal à la moitié de la moyenne afin de s'assurer qu'il se situe entre 0 et 1, comme c'est le cas pour les trois autres questions de cette section.

Score de la composante d'évaluation des élèves = moyenne simple des scores aux questions D2, D3 et E1d. Lorsque le score de la composante n'a pas pu être calculé en raison d'un nombre excessif de réponses inconnues ou vides, il n'est pas calculé et est signalé comme non disponible.

⁵L'ECM et l'EDD sont intégrées si elles ou leurs thèmes et sous-thèmes sont mentionnés explicitement dans les documents pertinents et sont censés être mis en œuvre par les autorités compétentes (par exemple, les ministères, les autorités éducatives régionales ou locales), les établissements d'enseignement (par exemple, les écoles, les collèges et les universités) et/ou les professionnels de l'éducation (par exemple, les enseignants et les chargés de cours), selon le cas.

Les scores des composantes sont tous compris entre zéro et un et sont présentés sous forme de tableau de bord de quatre scores. Ils ne sont pas combinés pour créer un score global unique pour l'indicateur. Plus le score est élevé, plus l'ECM et l'EDD sont intégrées dans la composante concernée. Ainsi, les utilisateurs peuvent facilement déterminer dans quel domaine de la composante les efforts doivent être renforcés.

Éducation verte

(b) Programmes d'études

Préparation des documents

Tous les documents collectés sont intégrés à une base de données unique et standardisée. Les documents sont téléchargés s'ils sont trouvés en ligne et convertis au format PDF s'ils sont dans un autre format. Souvent, les programmes d'études font partie d'un document plus vaste ; les informations pertinentes propres à la matière et au niveau scolaire sont alors extraites dans des documents distincts. Les documents de la base de données sont nommés selon le protocole suivant :

« *pays_état/province_type_document_région_année_langue_niveau_domaine_de_connaissances* »

Les informations sur chaque document sont stockées dans une base de données (une ligne par document), y compris le titre du document, l'année de publication, le sujet, l'auteur, la source et la langue.

Pour les documents dans des langues pour lesquelles il existe moins de trois documents dans cette langue (birman, norvégien, suédois et ourdou), les documents sont traduits automatiquement en anglais à l'aide de Google Translate.

Sélection et analyse des mots clés

L'IEV mesure l'inclusion de contenu écologique dans quatre types de documents (CPN, programmes de matières de 3e année, programmes de 6e année et programmes de 9e année). Il recense la présence de 13 mots-clés correspondant à trois thèmes : environnement/durabilité, changement climatique et biodiversité. Les mots-clés sélectionnés : 1) représentent au mieux le thème ; 2) peuvent être traduits dans toutes les langues pertinentes ; et 3) sont suffisamment présents dans les documents analysés pour fournir des données permettant de mesurer les composantes de l'IEV (voir tableau 2 ci-dessus). Des sources complémentaires, telles que les récentes études de l'UNESCO sur l'éducation verte et les orientations pédagogiques du Partenariat pour l'éducation verte, ont également été utilisées pour identifier les mots-clés écologiques pertinents.

Chaque mot-clé comprend son pluriel et son singulier ainsi que les nombreuses formes que le mot peut prendre selon la langue.⁶ Certaines langues et/ou certains pays utilisent des mots-clés spécifiques à une langue ou une culture pour décrire un thème. Ainsi, chaque thème dispose d'un espace pour ajouter un mot-clé spécifique à une culture ou à une langue, le cas échéant.⁷ Les mots-clés et leurs traductions en 40 langues sont examinés et validés par des experts de langue maternelle qui connaissent les concepts de l'éducation verte.

Une application Python permet de traiter en masse des fichiers texte et d'identifier les mots-clés dans les documents, dans toutes les langues requises. Pour être lus par l'application Python, tous les documents texte sont convertis au format UTF-8 et stockés dans un dossier local. L'application Python nécessite également une feuille de calcul à deux colonnes : « Nom de fichier » et « Langue », ainsi qu'une seconde feuille de calcul avec des colonnes pour « Mot-clé » et « Langue » du mot-clé. Ces fichiers et l'emplacement du dossier sont ensuite chargés dans l'application Python. L'application utilise le fichier de langue pour déterminer la colonne du fichier de mots-clés à utiliser pour la recherche de mots-clés pour chaque fichier texte. L'application recense ensuite les mots-clés pertinents dans chaque document (CPN et programmes d'études) dans la langue spécifiée. Une fois la recherche de mots-clés terminée, l'application génère un fichier tableur contenant une ligne pour chaque

⁶Les différentes formes du mot sont incluses uniquement en raison des genres, des articles définis, etc., mais pas lorsqu'elles changent le sens ou la partie du discours.

⁷Par exemple, en Chine, l'expression « civilisation écologique » est désormais beaucoup plus utilisée que « développement durable » ou « environnemental ». Au Japon, le terme « sociétés durables » devient plus répandu que celui de « développement durable ». À l'heure actuelle, aucun mot-clé spécifique à une culture ou à une langue n'est inclus dans l'IEV.

document d'études et des colonnes pour chaque mot-clé.⁸Ce fichier de sortie devient les données brutes utilisées dans le calcul du IEV.

Calcul de l'indicateur de l'éducation verte du programme scolaire

Une fois la prévalence de chaque mot-clé déterminée dans chaque document, le nombre de mots-clés est compilé dans une feuille de calcul qui permet ensuite de calculer le score IEV d'un pays. Les étapes suivantes sont suivies pour calculer le score IEV d'un pays :

Phase 1) Développement de comptages de mots-clés standardisés

L'analyse du contenu écologique des CPN et des programmes d'études de chaque pays est effectuée au niveau national.

- Pour le CPN et chaque niveau scolaire (3, 6 et 9), la fréquence des mots-clés appartenant aux thèmes Environnement/Durabilité, Changement climatique et Biodiversité est calculée en additionnant le nombre de mots-clés.
- Pour tenir compte des différentes longueurs de documents, le nombre de mots-clés est normalisé pour chaque thème en divisant le nombre de mots-clés dans le thème de ce pays par le nombre total de mots dans les documents du pays.
- Ce nombre normalisé est ensuite multiplié par 1 million pour obtenir un nombre plus interprétable (c'est-à-dire une décimale plus ou moins petite). Le résultat est un nombre de mots-clés par million de mots pour chaque thème, chaque niveau scolaire et le CPN pour chaque pays. Le calcul de normalisation est le suivant :
 - $1\ 000\ 000 * (\text{Mots-clés dans ce thème pour un pays}) / (\text{Nombre total de mots dans les documents pour ce pays})$

Phase 2) Transformation des décomptes de mots-clés standardisés en une échelle ordinale

La distribution de ces nombres normalisés présente un défi statistique car elle est à la fois bornée par zéro⁹ et a une longue queue.¹⁰

- Pour créer une distribution plus normale, les nombres standardisés sont transformés en une échelle ordinale allant de 0 à 10 de la manière suivante :
 - S'il n'y a pas de mots-clés, le score est de 0, sinon il varie de 1 à 10 en utilisant une transformation logarithmique de $\frac{1}{2}$ vie.¹¹
 - Pour le thème « principal » Environnement/Durabilité, le score maximal de 10 est obtenu avec 10 000 mots-clés standardisés. Les formules suivantes sont utilisées :
 - >10 000 mots-clés standardisés se voient attribuer un score de 10,
 - ≤ 20 mots-clés standardisés se voient attribuer un score de 1,
 - 0 mots-clés standardisés se voient attribuer un score de 0,
 - Sinon, $10 - \log_5(\# / 10\ 000)$
 - Résultat multiplié par 10

⁸Afin de déterminer l'exactitude des comptages générés par le programme Python, un exercice de validation a été réalisé en octobre 2024 en échantillonnant 30 documents en anglais, espagnol, arabe et français, les quatre langues les plus répandues. Une comparaison à trois facteurs des résultats de NVivo (le logiciel utilisé pour toutes les missions de conseil de l'UNESCO), de Python et des comptages manuels a permis d'identifier plusieurs problèmes mineurs (par exemple, des mots-clés répartis sur plusieurs lignes ou l'absence d'article défini dans la liste de mots-clés arabes), qui ont été immédiatement corrigés dans le programme Python et la liste de mots-clés. Depuis lors, le programme Python a été examiné par plusieurs experts et a fait l'objet d'améliorations supplémentaires afin de garantir que la précision de ses comptages soit comparable à celle de NVivo et des comptages manuels.

⁹Bien que de nombreux documents ne contiennent aucun mot-clé lié à l'environnement/au développement durable, au changement climatique et à la biodiversité, aucun document ne contient un nombre négatif de mots-clés. Une telle situation représente une distribution nulle et crée une distribution asymétrique et non normale.

¹⁰Bien que plus de la moitié des types de documents comportent moins de 120 mots-clés standardisés par thème, leur nombre dépasse 9 000 (soit plus de 75 fois la médiane). Les transformations logarithmiques sont conceptuellement utiles pour traiter de telles données. Par exemple, passer de 0 à 50 mots-clés standardisés est plus significatif que passer de 1 000 à 1 050 mots-clés standardisés.

¹¹Cela signifie que chaque fois que les nombres standardisés sont divisés par deux, le score diminue de 1. Ainsi, par exemple, si 10 000 références standardisées correspondent à un score de 10, 5 000 correspondent à un score de 9, 2 500 correspondent à un score de 8, et ainsi de suite.

- Pour les thèmes « Changement climatique » et « Biodiversité », le score maximal de 10 est obtenu avec 5 000 mots-clés standardisés, car ces mots-clés sont moins fréquemment utilisés. Les formules suivantes sont utilisées :
 - >5 000 mots-clés standardisés se voient attribuer un score de 10,
 - ≤10 mots-clés standardisés se voient attribuer un score de 1,
 - 0 mots-clés standardisés se voient attribuer un score de 0,
 - Sinon, $10 - \log_5(\#/5\ 000)$
 - Résultat multiplié par 10

Phase 3) Calcul des IGC pour les pays fédérés

Pour calculer l'IEV des pays fédérés (par exemple, l'Australie, le Canada, la Suisse et le Royaume-Uni), toutes les étapes mentionnées ci-dessus sont réalisées pour chaque juridiction infranationale, ce qui donne un certain nombre d'IEV (infranationaux). La moyenne des scores d'IEV infranationaux du pays est ensuite calculée pour obtenir un score d'IEV national. Les données de tous les pays fédérés sont ensuite ajoutées à l'ensemble de données produit lors de la phase 1.

Phase 4) Calcul final du IEV

À ce stade, chaque pays dispose de trois ou quatre scores spécifiques aux documents (allant de 0 à 10) pour chacun des trois thèmes (c'est-à-dire 9 ou 12 scores au total, puisque les pays sont inclus s'ils ont au moins 3 des 4 principaux types de documents (CPN, programmes de matières de 3e année, programmes de matières de 6e année et programmes de matières de 9e année).

- Pour chaque thème « Environnement/Durabilité », « Changement climatique » et « Biodiversité », la moyenne des trois niveaux scolaires et du score CPN est calculée (chacun contribuant à $\frac{1}{4}$ du score total par thème dans un pays). Pour les pays ne disposant que de trois types de documents, la même procédure est appliquée, mais chaque score de document contribue à $\frac{1}{3}$ du score total par thème.
- Un seul score global IEV est désormais calculé sur la base d'une moyenne pondérée, le thème central Environnement/Durabilité étant pondéré à 50 % et les thèmes Changement climatique et Biodiversité étant chacun pondérés à 25 %.

4.d. Validation (VALIDATION_DES_DONNÉES)

Enquête

Les réponses sont examinées par l'UNESCO pour en vérifier la cohérence et la crédibilité et, si nécessaire, des questions sont posées aux répondants nationaux. Dans la mesure du possible, des références sont faites aux documents nationaux et aux liens fournis par les répondants, ainsi qu'aux autres sources d'information disponibles.

Toute modification proposée des valeurs de réponse au questionnaire, résultant des procédures d'assurance qualité, est communiquée et vérifiée par l'UNESCO auprès des pays. Avant publication, les résultats définitifs sont communiqués par l'UNESCO aux fournisseurs de données nationaux et, le cas échéant, aux points focaux nationaux pour les indicateurs des ODD.

4.e. Ajustements (AJUSTEMENT)

Enquête

Les seuls ajustements apportés concernent les cas où les catégories de réponses aux questions ne sont pas valides et où les réponses entre les différentes questions sont incohérentes. Dans ces cas, les modifications proposées sont communiquées aux pays et vérifiées auprès d'eux.

4.f. Traitement des valeurs manquantes (i) au niveau national et (ii) au niveau régional

(IMPUTATION)

Enquête

Au niveau des pays: Un petit nombre de valeurs manquantes (réponses inconnues et/ou blancs) sont considérées comme des zéros dans le calcul des scores des questions. Lorsqu'elles représentent plus de 50 % des réponses à une même question, le score de la composante n'est pas calculé. Dans ce cas, le score de la composante est signalé comme non disponible lors de la diffusion des résultats.

Au niveau des régions: Les valeurs régionales ne sont pas calculées.

Éducation verte

Comme indiqué précédemment, l'IEV s'aligne sur les engagements pris par les parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (ONU, 1992), par les États membres de l'ONU dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (ONU, 2015) et par les participants au Sommet des Nations Unies sur la transformation de l'éducation (ONU, 2022 ; 2023). Par conséquent, la compilation des documents porte sur les 193 États membres de l'ONU, ainsi que sur trois entités supplémentaires (Îles Cook, Nioué et Palestine), parties à la CCNUCC. Parmi ces 196 pays potentiels, l'inclusion dans l'IEV dépend de la disponibilité d'un ensemble de documents suffisamment complet pour chaque pays. Un ensemble de documents suffisant signifie qu'au moins trois des quatre types de documents suivants répondent aux critères précédemment définis :

- Programmes des matières de 3e année
- Programmes des matières de 6e année
- Programmes des matières de 9e année
- Cadres pédagogiques nationaux (CPN)

Une notation spéciale (« Qualificateur de données – Données partielles ») est ajoutée à la base de données pour indiquer les cas où l'IEV a été calculé à partir de trois des quatre types de documents. Lorsque des types de documents manquants sont obtenus, un score IEV révisé, basé sur un ensemble complet de types de documents, est calculé pour les publications de données semestrielles.

4.g. Agrégations régionales (REG_AGG)

Les agrégats régionaux ne sont pas calculés.

4.h. Méthodes et orientations à la disposition des pays pour la compilation des données au niveau national (DOC_METHODE)

Enquête

- Les pays souhaitant calculer eux-mêmes cet indicateur doivent suivre les étapes décrites dans la section 4.c. Méthode de calcul ci-dessus.
- Les questionnaires de suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'UNESCO sont approuvés par les États membres du Conseil exécutif de l'UNESCO. Ils contiennent des instructions pour les remplir et un glossaire des termes clés. De plus, l'UNESCO apporte un soutien direct aux États membres pour remplir le questionnaire et répond aux questions dans les meilleurs délais.

4.i. Gestion de la qualité (QUALITY_GGMNT)

Aucune ne concerne le traitement de données qualitatives collectées principalement à des fins non statistiques.

4.j. Assurance qualité (ASSURANCE_QUALITÉ)

- L'UNESCO examine les réponses des pays pour en vérifier la cohérence et la crédibilité et, si nécessaire, interroge les répondants nationaux. À cette fin, les pays sont invités à fournir, en plus des questionnaires remplis, des justificatifs de leurs réponses sous forme de documents ou de liens (par exemple, vers des politiques éducatives, des lois, des programmes scolaires, etc.). Ces documents

seront rendus publics courant 2022, en même temps que les questionnaires remplis. L'UNESCO prend également en compte d'autres sources d'information, lorsqu'elles sont disponibles. Il peut s'agir de réponses nationales à des processus de consultation intergouvernementale similaires, tels que les consultations du Conseil de l'Europe sur la [Charte sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme](#), les consultations de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe sur la [Stratégie pour l'éducation au développement durable](#), ou d'autres informations sur l'éducation au développement durable (EDD) et l'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) dans les systèmes éducatifs nationaux des pays.

- Toute modification proposée aux valeurs de réponse du questionnaire, résultant des procédures d'assurance qualité, est communiquée aux pays et vérifiée par l'UNESCO. Les résultats définitifs sont communiqués avant publication par l'UNESCO aux fournisseurs de données nationaux et aux points focaux des indicateurs ODD.
- Concernant l'éducation verte, les mots-clés et leurs traductions ont été examinés par des locuteurs natifs, également familiarisés avec les concepts de l'éducation verte. Les documents ont été examinés selon un ensemble de critères avant d'être inclus dans l'analyse.

Avant la publication des données et leur ajout à la base de données mondiale des indicateurs ODD, les valeurs de l'indicateur et les notes sur la méthodologie sont soumises aux bureaux nationaux de statistique, aux ministères de l'Éducation ou à d'autres agences compétentes dans chaque pays pour examen et commentaires.

4.k. Évaluation de la qualité (ASSORTIMENT_QUALITÉ)

Aucune ne concerne le traitement de données qualitatives collectées principalement à des fins non statistiques.

5. Disponibilité et désagrégation des données (COUVERTURE)

Enquête

Disponibilité des données: Lors de la dernière consultation sur la mise en œuvre de la Recommandation de 1974 relative à l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales, menée en 2020-2021, 75 pays ont fourni des rapports : Asie centrale et du Sud (4), Asie de l'Est et du Sud-Est (7), Europe et Amérique du Nord (32), Amérique latine et Caraïbes (10), Afrique du Nord et Asie occidentale (14), Océanie (2) et Afrique subsaharienne (6).

Séries chronologiques: Les premières données sont disponibles pour la période 2017-2020 (en un seul point dans le temps). Les données pour la période 2021-2023 (issues d'une enquête ponctuelle de l'UNESCO menée en 2024) sont attendues en 2025. Les données pour la période 2024-2026 issues du premier rapport sur la Recommandation de 2023 sur l'éducation pour la paix, les droits de l'homme et le développement durable seront collectées en 2026-2027.

Désagrégation: Aucun

Éducation verte

Les données actuellement disponibles se réfèrent à la période 2023-2024.

6. Comparabilité / écart par rapport aux normes internationales

(COMPARABILITÉ)

Sources des divergences: Il ne devrait y avoir aucune différence, car les valeurs des indicateurs sont calculées à partir des réponses soumises par les pays. Si des modifications sont proposées aux réponses suite aux procédures d'assurance qualité, elles sont communiquées aux pays et vérifiées avec eux.

7. Références et documentation (AUTRE_DOC)

URL:

- <http://uis.unesco.org/>; <https://databrowser.uis.unesco.org/>
- <https://www.unesco.org/fr/developpement-durable/education>
- <https://www.unesco.org/gem-report/fr>
- <https://tcg.uis.unesco.org/wp-content/uploads/sites/4/2025/02/EDSC.11.3.4.IEV-Methods.pdf>

Références:

[Recommandation relative à l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et à l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales.](#)

Recommandation sur l'éducation à la paix, aux droits de l'homme et au développement durable.